

M. SUTHERLAND: La compagnie dont il s'agit présentement a-t-elle quelques relations avec la défunte North Atlantic Trading Company?

L'hon. M. STEWART: Pas que je sache.

M. JACOBS: Quel est le président actuel de la Compagnie de Colonisation du Canada?

L'hon. M. STEWART: Il n'y en a pas actuellement.

M. JACOBS: C'est un corps sans tête?

L'hon. M. STEWART: Non.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le ministre pourrait-il nous dire s'il est vrai, comme l'a rapporté la presse, que le président démissionnaire a recommandé de transporter tous les droits de la compagnie à l'Armée du Salut?

L'hon. M. STEWART: Je n'ai pas vu cela. En réponse à mon honorable ami (M. Beaubien) sur le refus des provinces d'aider à l'immigration, je puis dire qu'elles sont très favorables à la colonisation de ces terres, mais parce qu'elles n'ont pas les ressources naturelles, elles ne se croient pas obligées de faire des dépenses à ce sujet. Je crois que la commission du placement agricole des soldats sera d'un très grand secours pour les colons par les conseils qu'ils en recevront dans les deux ou trois premières années de leur établissement. J'ai annoncé au comité que nous étions d'avis, autant que possible, de ne pas faire de placements trop forts sur les terres, mais que le comité devrait commencer avec prudence, et qu'à mesure que son travail progressera, il achètera d'autres terres au besoin pour continuer ses opérations. Quand à notre champ d'action aux Etats-Unis, lors d'une réunion des agents tenue il y a quelques mois à Chicago, j'ai constaté que si la situation agricole dans l'ouest du Canada laissait à désirer, l'inflation du temps de la guerre avait été encore plus défavorable aux agriculteurs américains qu'aux cultivateurs de tout le Canada; et que la hausse des terres de l'autre côté de la frontière avait été tellement forte que les cultivateurs ne pouvaient continuer leur exploitation. En vérité, j'ai eu des demandes de fermiers américains, possesseurs d'un matériel splendide, qui voulaient laisser les Etats du centre et de l'Ouest pour venir s'établir dans l'ouest du Canada, mais qui se trouveraient tellement dépourvus d'argent qu'ils ne pouvaient payer leurs frais de transport. C'est une difficulté que nous rencontrons partout. Mais j'espère malgré cela qu'un grand nombre de ces fermiers viendront dans l'ouest du Canada. Dans ce but, nous avons offert un plan de location des terres pour encourager ces hommes à laisser les Etats-Unis et à venir s'établir ici.

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN: Le ministre prétend-il que si nos fermiers s'en vont au lieu de voir des fermiers des Etats-Unis traverser de notre côté, c'est parce que les nôtres sont dans une meilleure situation et peuvent voyager?

L'hon. M. STEWART: D'après ce que je puis voir, je ne crois pas qu'il y ait tant de fermiers canadiens qui s'en vont aux Etats-Unis pour s'y établir. J'ai déjà dit la même chose.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ils s'en vont par milliers.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Ils s'en vont pour bénéficier du haut tarif américain.

L'hon. M. STEWART: Peut-être que le tarif élevé est une raison qui les attire là, mais ceux qui partent sont des centres urbains et ils ne vont pas s'établir sur des terres; j'en ai la certitude. Et plus que cela, les statistiques démontrent qu'un grand nombre de ceux qui sont allés aux Etats-Unis n'y sont allés que temporairement; sur quatre ou cinq mille, il y en a environ un mille qui s'en vont pour résider d'une manière permanente aux Etats-Unis.

En se rendant là-bas, ils n'ont pas l'intention d'y demeurer, du moins dans le moment. Cependant, je ne me figure pas que je dis une chose nouvelle; il en a toujours été ainsi, je crois, de l'immigration des Etats-Unis.

M. GOOD: Que veut dire le ministre en parlant de ceux qui résident d'une manière permanente?

L'hon. M. MANION: Le ministre connaît-il le nombre de ceux qui passent du Canada aux Etats-Unis, disons, pendant une période de six mois?

L'hon. M. STEWART: Je ne puis mettre la main sur ce renseignement en ce moment.

M. FORKE: Je suis en état de dire combien il y en a eu jusqu'à la fin de juin 1922.

L'hon. M. MANION: Le ministre peut probablement citer un chiffre approximatif; je n'exige pas de précisions.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Les journaux disent qu'il y a en moyenne dix mille départs par mois, cela est peut-être vrai.

L'hon. M. STEWART: Non. J'ai ici les chiffres exacts. D'après les rapports annuels des Etats-Unis, l'émigration du Canada dans le pays voisin a été:

En 1917-18..	71,000
1918-19..	96,000
1919-20..	143,000
1920-21..	72,000
1921-22..	46,000